

Ajournement

Comme l'a dit à la Chambre le 30 novembre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson), on a déjà préparé une bonne partie de la documentation nécessaire à la conférence de Belgrade qui aura lieu l'an prochain. Il faudra décider s'il y a lieu de traiter dans notre documentation de la décision soviétique de hausser les droits sur les envois de cadeaux.

Quand nous aurons conclu notre enquête nous aviserons alors si, au besoin, d'autres mesures pourraient se révéler opportunes.

Il y a une couple de mois, j'ai accompagné le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à titre de membre d'une mission commerciale en tournée en URSS. C'est à cette occasion que nous avons signé un important protocole avec le ministre soviétique du Commerce, M. Patolichev. Le ministre a déclaré qu'il souhaitait que les relations avec le Canada s'améliorent, non seulement les relations commerciales mais les autres également. Je me permettrai de suggérer aux autorités soviétiques que le fait d'accepter la proposition présentée par le député est l'une des façons d'améliorer, et rapidement, nos relations commerciales et autres.

LES FINANCES—LA PRÉSENTATION D'UN BUDGET AVANT FÉVRIER—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, dans un authentique esprit de Noël, j'ai demandé au ministre des Finances (M. Macdonald) si nous pouvions compter sur un nouveau budget en février, plus tôt ou même plus tard. Le ministre des Finances a insisté sur les mots «plus tard» dans sa réponse, disant qu'un budget serait présenté au cours des six premiers mois de 1977.

Toujours dans l'esprit de Noël, je voudrais expliquer quelque peu ce qui m'a poussé à demander s'il y aurait un nouveau budget avant la fin de février. Ceci dit, j'aimerais que le ministre ou son secrétaire parlementaire nous assure qu'ils n'ont plus l'intention de blaguer dans leur lutte contre le chômage et la stagnation économique.

En premier lieu, j'espère que la présentation d'un nouveau budget—et un nouveau budget est une chose nécessaire—adoucirait l'humeur intraitable qui semble l'habiter. Ce budget pourrait peut-être inclure un cadeau de Noël, d'une valeur sans précédent—une réduction d'impôt comme notre parti le réclame depuis mai dernier. Le ministre, animé d'un nouvel esprit d'humanité et d'humilité, et, je le répète, toujours dans l'esprit de Noël, pourrait accorder un dégrèvement d'impôt de 10 p. 100 à tous ceux qui gagnent moins de \$8,000, ainsi qu'à ceux dont le revenu s'établit entre \$8,000 et \$16,000. Ce geste de bonne volonté serait comme un cadeau de \$100 glissé dans le sabot de Noël des gagne-petit. Les contribuables canadiens—chacun sait que nous sommes des nains en face du puissant gouvernement—pourraient s'écrier d'un bout à l'autre du pays «Dieu nous a entendus».

● (2220)

Ces réductions fiscales accroîtraient le pouvoir d'achat des travailleurs et stimuleraient notre économie qui en a grandement besoin, ce qui lui permettrait à son tour de créer de nouveaux emplois pour les Canadiens. Pour les 760,000 chômeurs canadiens, ce serait le plus beau cadeau de Noël.

Étant donné que le ministre du Revenu national (M^{lle} Bégin) nous a confirmé cet après-midi que l'ensemble des recettes

[M. Poulin.]

fiscales provenant des impôts sur les particuliers augmenterait peut-être de 10 à 50 p. 100 plus vite que le PNB, le ministre des Finances pourrait très bien dire, à l'instar de la chaîne de restaurants qui porte son nom: «Vous méritez une pause aujourd'hui—de la part de Macdonald».

Nous pourrions profiter du fait que notre insensible ministre des Finances est encore imbu de l'esprit de Noël pour lui suggérer d'accorder un brin d'encouragement aux petites entreprises afin de les remercier d'avoir, à la demande du gouvernement fédéral, rempli toutes les formules et fourni toutes les statistiques requises. Ces petites entreprises, qui sont pour la plupart comme le Tiny Tim de l'histoire, ont désespérément besoin d'un encouragement afin de soutenir d'une façon plus efficace la concurrence tant au pays que sur le marché de l'exportation internationale.

Le ministre pourrait aussi prouver aux retraités ou à ceux qui prendront leur retraite sous peu que le Père Noël se cache effectivement dans le cœur endurci de l'administration actuelle, et autoriser la conversion, lors de la retraite, de régimes enregistrés d'épargne-retraite en un fidéicommiss personnel sans obligation d'acheter une rente qui se révèle souvent moins avantageuse. Imaginez la surprise des personnes âgées lorsqu'elles constateront que Noël n'est pas uniquement pour les enfants!

Le ministre pourrait donner aux Canadiens ce qui figure en priorité sur toutes les listes de cadeaux de Noël cette année, c'est-à-dire l'annulation immédiate du programme fédéral de contrôles des salaires et des prix qui n'a qu'un effet marginal sur le coût de la vie bien qu'il coûte plus de 22 millions de dollars par année et se révèle de plus en plus négatif. Un tel revirement constituerait certainement un miracle de Noël de premier ordre.

Nous pourrions même arriver à convaincre le ministre des Transports (M. Lang) d'entrer dans l'esprit des fêtes, et s'il le désire, de prendre un billet de première classe d'Air Canada au lieu des avions à réaction du gouvernement, à \$7,000 le vol. Si le Père Noël peut se débrouiller avec quelques vieux rennes et un traîneau, Otto peut sûrement se contenter d'Air Canada!

Enfin, nous souhaiterions pour Noël que ce vieux Thumper et les dix ministres provinciaux des Finances invitent le Père Noël à présider leur réunion de la fin de janvier afin que tous, et surtout Thumper, respectent l'esprit des fêtes et parviennent à s'entendre.

De cette façon, nous croyons que la nation s'engagera dans une nouvelle année à la fois plus prometteuse et plus prospère et que comme Bob Cratcher, nous pourrions dire: Joyeux Noël à tous!

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas une cible aussi grosse que Big Mac et, malheureusement, bien que je sois déchiré par ce que le député a dit ce soir, je ne peux offrir les énormes dégrèvements fiscaux qu'il a demandés, ni retirer les mesures de contrôle anti-inflationnistes. Cependant, monsieur l'Orateur, je peux vous assurer que le peuple canadien nous en voudrait si nous accordions les réductions d'impôt que l'on nous réclame de tous les côtés et si nous donnions à chacun des centaines de dollars. En effet, une fois rendus au marché, ils devraient constater le revers de la médaille, c'est-à-dire que l'inflation découlant de ce genre d'encouragement abusif leur enlèverait les belles éternelles que nous leur souhaitons.